

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1459-2026

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 23 mars 2026, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1459-2026 modifiant le Règlement numéro 1143-2022 visant un programme complémentaire au Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) prévoyant une contribution municipale afin de retirer le délai maximal de 25 ans ».
2. Que ledit règlement a été approuvé par la Société d'habitation du Québec, le 20 avril 2026.
3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 24 avril 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 24 avril 2026, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 24 avril 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland